



Pour annuler votre permis, remplissez le présent formulaire et soumettez-le par courriel à wpa-permits@winnipeg.ca ou par télécopieur au 204-986-5155.

Renseignements sur le client ou la cliente

Nom _____ Courriel _____

Adresse domiciliaire _____ Numéro de téléphone _____

Ville _____ Code postal _____

Numéro d'employé de la Ville de Winnipeg (le cas échéant) _____

Renseignements sur le permis

Numéro de permis _____

Type de permis : Stationnement de surface Terrain de stationnement couvert Stationnement sur rue

Adresse (s'il y a lieu) _____

Date d'annulation (préavis écrit d'un mois exigé) _____

Motif d'annulation _____

Conditions d'annulation du permis

Conformément aux modalités de l'accord de stationnement, l'annulation du permis exige un préavis écrit d'un mois civil. Afin que l'annulation entre en vigueur le dernier jour du mois, celle-ci doit être reçue par la Direction du stationnement de Winnipeg avant le premier jour du mois. La période de préavis ne commencera pas à courir avant la réception du présent formulaire par la Direction du stationnement de Winnipeg. Si le formulaire n'est pas soumis dans le délai de préavis prescrit, des frais continueront à être facturés jusqu'à ce que la période d'un mois ne soit écoulée. Tout appareil appartenant à la Direction du stationnement de Winnipeg (transpondeur, carte d'accès) doit être retourné à ses bureaux (au 495, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba R3B 2E4) au plus tard le cinquième jour du mois d'entrée en vigueur de l'annulation. Après cette date, les dépôts ne seront plus remboursables.

***VOTRE SIGNATURE ÉTABLIT QUE VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ L'ENSEMBLE
DES CONDITIONS DÉCRITES CI-DESSUS.***

Signature du demandeur ou de la demandeuse : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ANNULATION : _____

Montant du dépôt pour le transpondeur _____ \$ Remboursable
 Non remboursable

Mode de paiement à faire annuler : _____

Formulaire reçu par : _____

Copie électronique envoyée à la DSW (Administrateurs du stationnement)

Copie envoyée aux Finances (Division des permis de la DSW)

N° d'identification unique : _____